

# CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS POUR DISTRIBUTION AUX ÉTATS-UNIS, NI AUX AGENCES DE NOUVELLES AMÉRICAINES

Pour diffusion immédiate TSX : FER

# CENTURY ANNONCE QUE L'ESTIMATION DES RESSOURCES SELON LE RÈGLEMENT 43-101 MISE À JOUR DU PROJET DE MINERAI DE FER DE DUNCAN LAKE DÉPASSE LES ATTENTES

**Toronto, Ontario, le 27 août 2012** - Century Iron Mines Corporation (TSX: FER) (« Century ») est heureuse d'annoncer qu'elle a complété une mise à jour d'une estimation des ressources selon Le Règlement 43-101 pour le projet de minerai de fer de Duncan Lake. Century et Augyva Mining Resources inc. (TSX-V : <u>AUV</u>) (« Augyva ») sont partenaires de coentreprise dans le projet de minerai de fer de Duncan Lake.

Depuis la dernière estimation des ressources, en 2010, Century a foré 44,007 m additionnel de forage dans 125 trous. Century rapporte que ces programmes de forage ont connu un grand succès en accroissant le tonnage total et en améliorant la classification des ressources

Une mise à jour de l'estimation indépendante des ressources, par Met-Chem Canada Inc. (« Met-Chem »), a désigné 1,05 milliards de tonnes Mesurées et Indiquées, d'une teneur en fer de 24,4 %, comparativement au 31,3 millions de tonnes rapportées précédemment, d'une teneur en fer de 23,7 %, en 2010. Les ressources Inférées sont de 563 tonnes, d'une teneur en fer de 24,7 %, comparativement aux 821 millions de tonnes rapportés précédemment à une teneur en fer de 24,6 %.

# Ressources minérales du projet de minerai de fer de Duncan Lake, d'une teneur de coupure de fer de 16 %

Classe des ressources				
minérales	Millions de tonnes	Fe %	DTWR %	DT Fe %
Mesuré	406	23,9	26,8	67,3
Indiqué	645	24,7	28,1	66,9
Mesuré et indiqué	1 050	24,4	26,5	67,0
Inféré	563	24,7	28,0	66,5

(Note 1 : DTWR % désigne la Récupération en poids dans un tube de Davis; DT Fe % désigne le taux de concentration selon la méthode du tube de Davis)

(Note 2 : Tonnage total pourrait varier, car il a été arrondi)

(Note 3 : La date effective de l'estimation de ressources minérales est le 24 août 2012)

(Note 4: L'estimation des ressources est basée sur toutes les six zones de Duncan Lake)

Sandy Chim, président et chef de la direction a déclaré « Nous sommes extrêmement heureux de cette nouvelle mise à jour des estimations de ressources pour Duncan Lake, qui a au-delà d'un milliard de tonnes dans les catégories mesurées et indiquées, représentant 30 fois plus que l'estimation de ressources faite pour les mêmes catégories, dans le dernier rapport NI 43-101. Il y a également un tonnage de ressources substantiel de plus de plus d'un demi-milliard dans la catégorie inférée. La finalisation de chaque programme de forage successif a résulté dans cette très considérable amélioration et dans la hausse de l'estimation de ressource minérale, tout en continuant de confirmer des teneurs constantes. Cette mise à jour de l'estimation de ressources ajoute clairement de solides paramètres fondamentaux qui renforcent le potentiel et la valeur du projet de Duncan Lake. Les nouvelles ressources minérales constitueront une base solide pour l'Évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») qui est en préparation par Met-Chem, qui cible une production annuelle de 12 millions de tonnes de boulettes, d'une teneur en fer supérieure à 67 % et avec tous les autres éléments conformes aux spécifications commerciales L'ÉÉP est attendue autour de la fin de l'année. »

Le rapport technique de Met-Chem sur les ressources minérales de Duncan Lake sera déposé sur Sedar (<u>www.sedar.com</u>), d'ici 45 jours.

## Personnes qualifiées

Yves A. Buro, Ingénieur., de Met-Chem, était responsable de la validation de la base de données et de l'estimation des ressources minérales et il a examiné et approuvé les contenus de ce communiqué. Yves A. Buro est une personne qualifiée et indépendante de Augyva et de Century conformément à la IN 43-101, relative à l'information concernant les projets miniers, des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

#### Méthode d'estimation des ressources

Les échantillons ont été analysés par ALS Canada Ltd. (« ALS ») par fluorescence à rayons X (FRX), et la teneur en soufre a été déterminée à l'aide de la méthode du four Leco. Le fer a été présenté en tant que fer ferrique total et calculé en fer total par Century.

L'estimation des ressources minérales de Duncan Lake est basée sur 9 178 analyses provenant de 54 467 m de forage dans 177 trous de forage. L'estimation est aussi basée sur un total de 843 échantillons de type tube de Davis, desquels 414 échantillons ont été testés par SGS Canada Inc. (« SGS »), 285 chez IOS et 144 chez Corem. Les analyses chimiques ont établi, qu'en moyenne, la formation de fer du projet ce minerai de fer de Duncan Lake contient de très bas niveau d'éléments délétères, en particulier du phosphore (0,02 % P2O5), manganèse (0,03 % MnO) et du magnésium (0,23 % MgO).

Les résultats d'analyse de tubes de Davis indiquent une prédominance de magnétite avec des teneurs de concentré de bonne qualité, ce qui suggère que le type de minéralisation de fer devrait se prêter à un schéma de traitement relativement simple, basé sur un processus de séparation magnétique. Aucun enjeu délétère significatif n'a été identifié dans les concentrés de tubes de Davis.

La méthode d'estimation était basée sur l'interprétation de coupes transversales verticales qui ont été transformées en solides 3D. Ces ressources solides ont été utilisées pour contraindre une estimation de l'inverse au carré de la distance de 6 modèles de blocs distincts. Les limites des solides ont été définies par une combinaison the lithologie et de teneur en fer. Des tailles de bloc régulières de 20 m x 10 m x 5 m ont été utilisées pour chacun des modèles de blocs. Les ellipses de recherche

reflétant les creux et les pics uniques aux différents plis ont été utilisées pour contraindre l'interpolation. Les longueurs des échantillons d'analyse été composées à une longueur nominale de 3 m, pour l'interpolation des teneurs. Le fer total, la récupération en poids dans un tube de Davis, le fer et SiO2 % dans les concentrés selon la méthode du tube de Davis, ont été modélisés. Un facteur de densité global de 3,2 g/cc pour le minerai était basé sur 3 107 échantillons et a été assigné aux modèles de blocs.

Les interprétations en 3D indiquent que toutes les six zones de formation de fer sont serrées, fortement inclinées et épaissies le long de l'étendue ENE. Toutes les six zones sont étendues sur une distance d'environ 30 km, sont localisées près de la surface avec un minimum de couverture de morts-terrains et s'étendent au ENE et à l'OSO the l'autoroute 109. L'emplacement de ces zones est suffisamment concentré pour approvisionner une usine à processus unique et se prêtent à une méthode d'extraction à ciel ouvert.

Les ressources minérales ont été classifiées sur la base des amplitudes des ellipses de recherche et du nombre du minimum de composites indicatifs. Une classification des *Ressources mesurées* a été assignée aux blocs interpolés par un minimum de 12 composites et une étendue maximum de l'ellipse de recherche de 300 m de sur l'axe principal, de 150 m sur l'axe semi-principal et de 20 mètre au long de l'axe mineur (minor). La classe *Indiquée* a été assigné pour désigner les blocs interpolés par un minimum de 6 composites et une étendue maximum de l'ellipse de recherche de 300 m le long de l'axe principal, de 150 m le long de l'axe semi-principal et de 20 m le long de l'axe mineur. La classe *Inférée* a été assigné aux blocs interpolés par un minimum de 3 composites et une étendue maximum de l'ellipse de recherche de 450 m le long de l'axe principale, de 225 le long de l'axe semi-principal et de 20 mètre le long de l'axe mineur.

Les ressources minérales sont rapportées avec une teneur de coupure de fer à 16 % et ne sont pas limités à un périmètre défini.

L'estimation de la ressource minérale peut être affectée matériellement par des facteurs environnementaux, de permis, légaux, de titres, sociopolitiques, de commercialisation ou par toute autre enjeu pertinent. Toutefois, Met-Chem n'est pas au courant de facteurs environnementaux, de permis, légal, de titre, fiscal, sociopolitique, de commercialisation ou de tout autre enjeu qui pourrait affecterait les ressources minérales de manière matérielle.

La quantité et la teneur rapportée de ressources minérales inférées dans cette estimation est incertaine par nature et il y a eu une exploration insuffisante pour classer les ressources minérales inférées dans Indiquées ou dans Ressources minérales mesurées et il est incertain si l'exploration subséquente aura pour effet de les promouvoir aux catégories de ressources minérales indiqués ou mesurées.

Les ressources minérales sont rapportées conformément au Règlement 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») et ont été classées conformément aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole sur les ressources minérales et réserves minérales – définitions et lignes directrices. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique.

Une liste détaillée des ressources minérales à une teneur de coupure de fer à 16 %, par zone, est fournie ci-contre.

Ressource minérale mesurée					
Zone	Tonnes métriques	Fe (%)	DTWR (%)	DT SiO2 (%)	DT Fe (%)
1	27 000 000	22 ,01	23 ,98	9 ,34	64 ,27
2	4 000 000	27 ,05	33 ,96	6 ,96	66 ,34
3	169 000 000	24 ,32	26 ,88	3 ,39	68 ,28
4	162 000 000	23 ,60	26 ,49	6 ,20	66 ,92
5					
6	42 000 000	24 ,48	28 ,50	6 ,21	57, 66
Total	406 000 000	23 ,92	26 ,78	5 ,25	67 ,26

Ressource minérale indiquée					
Zone	Tonnes métriques	Fe (%)	DTWR (%)	DT SiO2 (%)	DT Fe (%)
1	89 000 000	23 ,34	25 ,26	11 ,48	62 ,24
2	31 000 000	27 ,33	34 ,81	5 ,81	67 ,33
3	324 000 000	25 ,06	28 ,35	3 ,63	68 ,10
4	141 000 000	24 ,14	27 ,17	5 ,99	66, 98
5					
6	60 000 000	25 ,05	29 ,56	6 ,47	66 ,55
Total	645 000 000	24 ,73	28 ,09	5 ,60	66 ,87

	Ressources minérales mesurées et indiquées totales					
Zone	Tonnes métriques	Fe (%)	DTWR (%)	DT SiO2 (%)	DT Fe (%)	
1	116 000 000	23 ,03	24 ,96	10 ,98	62 ,72	
2	36 000 000	27 ,29	71, 34	5 ,95	67 ,21	
3	493 000 000	24 ,81	27 ,85	3 ,54	68 ,16	
4	304 000 000	23 ,85	26, 80	6 ,10	66 ,94	
5						
6	102 000 000	24 ,81	29 ,12	6 ,37	66 ,56	
Total	1 000 000	24 ,42	26 ,48	5 ,46	67 ,02	

Ressource minérale inférée					
Zone	Tonnes métriques	Fe (%)	DTWR (%)	DT SiO2 (%)	DT Fe (%)
1	139 000 000	22 ,80	24 ,42	9 ,84	63 ,51
2	63 000 000	26 ,10	31 ,33	3 ,33	68 ,65
3	202 000 000	25 ,49	29 ,16	3 ,96	67 ,88
4	75 000 000	23 ,92	26 ,88	6 ,52	66 ,45
5	51 000 000	25 ,63	29 ,34		
6	33 000 000	25, 23	29 ,65	6 ,68	66 ,10
Total	563 000 000	24 ,69	27 ,97	6 ,03	66 ,46

(Note 1: DTWR % désigne la Récupération en poids dans un tube de Davis; DT Fe % désigne le taux de concentration de fer selon la méthode du tube de Davis)

(Note 2: Les estimés du tonnage par zone sont arrondis au million de tonnes le plus près. Les totaux des tonnages par zone sont issus des tonnages de zone estimés à l'origine et à ce titre, le tonnage par zone peut varier avec le tableau ci-dessus.

#### À propos de la propriété Duncan Lake

La propriété de minerai de fer Duncan Lake (« PMFDL ») est située à environ 570 km au nord de Mattagami (Québec) et on peut y accéder facilement par une route pavée (route 109) reliant Mattagami à Radisson. La distance routière entre Montréal et la propriété est d'environ 1 350 km. La propriété est située à 50 km au sud de Radisson et 10 km au sud de l'aéroport régional de LG-2. La propriété a été récemment agrandie à 534 concessions d'exploration couvrant 25 605 hectares.

La PMFDL fait l'objet d'une convention de coentreprise intervenue entre Century, qui détient une participation de 51 %, et Augyva, qui détient une participation de 49 % en vertu d'une convention

d'option et de coentreprise datée du 20 mai 2008.

Le 11 novembre 2012, Century a réalisé son financement de 6 000 000 \$ et a ainsi gagné une participation initiale de 51 % dans la PMFDL conformément à la convention de coentreprise. Aux termes de cette convention de coentreprise, et après avoir gagné sa participation initiale de 51 %, Century disposera de l'option de porter sa participation dans la propriété à 65 % en engageant des dépenses supplémentaires de 14 M\$ au cours des quatre (4) années suivantes.

### Renseignements:

Bob Leshchyshen, MBA, CFA Vice-président, Développement corporatif et Relations avec les investisseurs 416 977-3188, poste 109 bob.leshchyshen@centuryiron.com

CHF Relations avec les investisseurs Robin Cook Gestionnaire de compte principal 416 868-1079, poste 228 robin@chfir.com

#### À propos de Century Iron Mines Corporation

Century Iron Mines Corporation (TSX:FER) est le plus grand détenteur de concessions minières en minerai de fer au Canada et détient plusieurs propriétés dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador. La mission de la Compagnie est d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement des projets de minerai de fer au pays et de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien. La société a des actifs de minera de fer prometteurs et est fermement ancrée dans l'Ouest du Québec et dans la région prolifique de production de minerai de fer de la Fosse du Labrador, dans l'est du Québec et dans l'ouest du Labrador. La société compte deux principaux partenaires stratégiques en WISCO International Resources Development & Investment Limited et Minmetals Exploration & Development (Luxembourg) Limited S.àr.l., deux sociétés d'État chinoises détenant les ressources financières et techniques permettant de lui fournir du financement et des expertises techniques pour l'exploration et le développement de l'ensemble de ses projets de minerai de fer.

La société a des intérêts dans les projets d'exploration miniers suivants, situés dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador :

- le projet de Duncan Lake, dont la société détient présentement une participation de 51 % avec une option pour augmenter sa participation à 65 %, en vertu d'une entente d'option et de coentreprise avec Augyva Mining Resources Inc.,
- le projet d'Attikamagen, dont la société a une option pour acquérir une participation jusqu'à 60 % en vertu d'une entente d'option et de coentreprise avec Champion Minerals inc. (TSX:CHM),
- le projet de Sunny Lake (détenu à 100 % par Century Iron),
- les projets d'Astray, de Grenville, de Menihek et de Schefferville, récemment acquis d'Altius Minerals Corp. (TSX:ALS) (détenus à 100 % par Century Iron).

L'objectif de la Compagnie est d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement des projets de minerai de fer au Canada et de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien. Site Internet de Century Iron : <a href="https://www.centuryiron.com">www.centuryiron.com</a>.

#### **Renseignements prospectifs**

Ce communiqué de presse contient des énoncés et renseignements prospectifs qui sont fondés sur les opinions de la direction et reflètent les prévisions actuelles de la Compagnie. Lorsqu'utilisés dans ce présent communiqué de presse, les mots « estime », « projette », « croit », « anticipe », « entend », « s'attend à », « planifie », « prédit », « peut » ou « devrait » ou l'expression négative de ces mots, les variations de ceux-ci ou une terminologie comparable, sont destinés à identifier les énoncés et renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs et les informations présentes dans ce communiqué incluent de l'information relative à l'achèvement prévu de la phase de forage en cours à Duncan Lake et l'objectif de la Compagnie d'accroître la valeur pour les actionnaires par le développement de projets de minerai de fer au Canada et de devenir un grand producteur de minerai de fer au Canada. Les renseignements prospectifs sont basés sur certaines hypothèses, qui pourraient changer de manière matérielle dans le futur incluant l'hypothèse que la Compagnie est en mesure de compléter la Phase III en cours, en extension de la Phase II du programme de forage, et que le développement des projets de minerai de fer de la Compagnie accroitra la valeur des actionnaires, de manière suffisante pour qu'elle devienne un grand producteur de minerai de fer canadien. De tels renseignements et énoncés reflètent le point de vue actuel de la Compagnie, en ce qui a trait aux risques et aux incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon matérielle de ceux envisagés dans ces énoncés et renseignement prospectifs. Par leur nature, les renseignements prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent amener les résultats, les performances ou les réalisations à être considérablement différents de tous résultats, performances ou réalisations exprimées expressément ou implicitement dans de tels renseignements prospectifs. De tels facteurs incluent, entre autres, le risque que la phase III, en extension de la Phase II du programme de forage à Duncan Lake, pourrait être retardée ou pourrait ne pas être complétée et que les projets de minerai de fer canadiens de la Compagnie ne réussissent pas à accroitre la valeur des actionnaires, ou à permettre à la Compagnie de devenir un grand producteur de minerai de fer canadien La Compagnie tient à préciser que la liste précédente de facteurs matériels à considérer n'est pas exhaustive.

Lorsque les investisseurs et autres s'appuient sur les énoncés et les renseignements prospectifs de la Compagnie pour prendre des décisions, ils devraient considérer prudemment les facteurs mentionnés ci-haut et les autres incertitudes et événements potentiels La Compagnie a présumé une certaine progression qui peut ne pas se réaliser. Il est aussi présumé que les facteurs importants mentionnés ci-haut n'amèneront pas les énoncés et les renseignements prospectifs à différer des résultats ou événements réels. Cependant, la liste de ces facteurs n'est pas exhaustive et est sujette à changement et il n'y a aucune assurance que de telles convictions traduiront l'issue réelle de ces items ou facteurs.

LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS CONTENUS DANS CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE REPRÉSENTENT LES PRÉVISIONS DE LA COMPAGNIE À LA DATE DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET SONT EN CONSÉQUENCE SUJETS À CHANGEMENT APRÈS CETTE DATE. LES LECTEURS NE DEVRAIENT PAS DONNER UNE IMPORTANCE INDUE À CES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS ET NE DEVRAIENT PAS SE FIER À CES RENSEIGNEMENTS À TOUTE AUTRE DATE. BIEN QUE LA COMPAGNIE POURRAIT DÉCIDER DE LE FAIRE, ELLE NE S'ENGAGE EN AUCUN TEMPS À METTRE À JOUR CES RENSEIGNEMENTS, EXCEPTÉ LORSQUE REQUIS CONFORMÉMENT AUX LOIS APPLICABLES.